

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE NORMANDIE.

HUITIÈME VOLUME.

ANNÉE 1862-63.



CAEN,
CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
Rue Froide, 2.
PARIS, { DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7 ;
{ SAVY, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, 24.

1864.

NOTE

SUR LES CRUSTACÉS FOSSILES

DES TERRAINS JURASSIQUES DU CALVADOS.

Découverte du genre *ERYON* dans le lias supérieur, et du genre *PITHONOTON* dans la grande oolithe;

PAR M. MORIÈRE.

Malgré les découvertes qui ont eu lieu sur divers points du globe, malgré les travaux des Desmarest, des Meyer, des Milne-Edwards père et fils, des Quenstedt, des Étallon, des Oppel, il reste encore beaucoup à faire pour que l'on puisse tirer, des Crustacés fossiles, des caractères aussi certains que ceux qui sont fournis par les mollusques.

Et cependant, il est juste de dire que les études des savants dont nous venons de citer les noms ont augmenté la liste des Crustacés caractéristiques des diverses formations, ou mieux fait connaître les périodes géologiques pendant lesquelles ils ont vécu. En consignant les découvertes de Crustacés faites dans diverses localités, et surtout en faisant connaître avec soin l'étage dans lequel on les a rencontrés, on réunira des matériaux qui pourront permettre un jour d'augmenter l'importance paléontologique de cette division des Annelés. Aussi ai-je pensé, à l'occasion de deux Crustacés nouveaux que j'ai eu la bonne fortune de trouver récemment, qu'il ne serait pas inutile d'exécuter un travail d'ensemble sur les Crustacés fossiles de notre département.

Jusqu'à présent le contingent du Calvados a été assez restreint, excepté toutefois pour les terrains paléozoïques. Les trilobites recueillis à Jurques, à Fontaine-Étoupefour,

à May, à Falaise, etc., qui se trouvent répartis dans diverses collections, permettront d'établir une liste intéressante de cet ordre d'Entomostracés (1).

Les Crustacés trouvés dans nos terrains jurassiques, ou plutôt ceux dont il a été question dans les *Mémoires* de la Société Linnéenne de Normandie, sont les suivants :

1°. Un crustacé macroure, le *Crangon Maguevillii* (2) : deux échantillons trouvés, l'un dans les carrières de Vaucelles par M. Luard, médecin ; l'autre, dans une carrière abandonnée, à Venoix, et appartenant comme les premières au fuller's-earth, par M. Deslongchamps.

Trois autres exemplaires plus ou moins complets du même crustacé ont été rencontrés à Ranville dans la grande oolithe, l'un par M. Deslongchamps, l'autre par M. Tesson.

Le catalogue de Meyer, reproduit par Étallon dans son excellent travail sur les crustacés fossiles du Jura, rapporte le *Crangon Maguevillii* de M. Deslongchamps au genre *Glyphæa* et le désigne sous le nom de *Glyphæa Regleyana*.

2°. Des pinces que M. Deslongchamps a rapportées avec hésitation au genre *Pogonius*? et qui ont été rencontrées dans diverses assises des terrains secondaires : le lias, l'oolithe inférieure, le fuller's-earth et la grande oolithe. M. Étallon a considéré ces pinces comme appartenant au genre *Orhomolus*.

3°. Des débris de *Palinurus*, trouvés à Ranville par M. Tesson, que M. Deslongchamps avait considérés comme appartenant au *P. longibrachiotus* et qui sont cités par Meyer et par Étallon comme devant être attribués au *Glyphæa Regleyana*.

(1) C'est un travail que nous avons l'intention de faire prochainement, en collaboration avec M. Eugène Deslongchamps.

(2) *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*, t. V, année 1835.

4°. Enfin l'*Homolus Audouini* trouvé par M. Deslongchamps dans la pierre blanche de Langrune (grande oolithe) et à Ranville dans la même formation par M. Tesson ; la place de ce crustacé dans la classification n'est pas encore parfaitement fixée. Voici, en effet, ce qu'on lit sur cette espèce dans le mémoire de M. Étallon :

« Le type du genre *Prosopeon* appartient au néocomien.
« Nous retrouvons dans les terrains jurassiques une forme
« qui n'en est pas éloignée, mais il en est d'autres dont la
« surface est bien différente et qui se font remarquer par
« leur aplatissement sans protubérance. Ces espèces ne nous
« semblent pouvoir entrer dans aucun des genres connus,
« et une d'elles n'est pas éloignée des *Homola*, auxquels, du
« reste, a déjà été attribuée une espèce jurassique (Deslong-
« champs, *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*,
« t. V. p. 39, pl. I, fig. 4-6) ; pourtant il est difficile de
« dire si cette dernière appartient à un des genres donnés
« ici, ou si elle doit être reportée dans les genres *Pithonoton*
« et *Goniodromites*. »

Nous venons ajouter un genre nouveau, le genre *Eryon*, et une espèce nouvelle (sinon un deuxième genre nouveau), le *Pithonoton Meyeri*, à la liste des crustacés fossiles trouvés dans les terrains jurassiques du Calvados.

ERYON. — Au mois de mai 1862, une excursion faite à La Caine avec M. Eudes-Deslongchamps, dans le but d'acquérir pour le musée de la Faculté des sciences un ichthyosaure récemment découvert, nous porta à explorer les carrières, et bientôt, dans un moëllon provenant d'une de ces concrétions si communes dans la couche à poissons et désignées par les ouvriers sous le nom de miches, je ne tardai pas à reconnaître un fragment de crustacé qui, dégagé avec soin lorsque je fus de retour chez moi, m'offrit les caractères du genre *Eryon*, décapode macroure de la famille

des cuirassés, qui semble en quelque sorte former une transition entre les crabes et les écrevisses.

Le premier examen qui fut fait de ce crustacé, par MM. Deslongchamps père et fils et par moi, nous fit rapporter d'abord cet *Eryon* à l'espèce désignée sous le nom d'*Eryon Hartmanni* par Meyer et figurée dans le *Der Jura* de Quenstedt. Toutefois l'*Eryon* de La Caine ne nous a pas paru complètement semblable à la figure de l'*E. Hartmanni*, et nos doutes ont été encore augmentés par l'opinion de M. Sæmann, qui regarde notre espèce comme étant différente de celle de Boll. En se reportant au dessin, pl. VI, fig. 1, 2 et 3, que nous devons à l'obligeance et à l'habile crayon de notre ami, M. Eugène Deslongchamps, et le comparant avec le dessin donné par Quenstedt, on reconnaît des différences assez grandes, ce me semble, pour que l'*Eryon* de La Caine soit une espèce différente et probablement nouvelle. En effet, dans la caractéristique de Hartmann, donnée par Quenstedt, on lit :

« Le *Cephalothorax* possède en dehors une ligne inter-
« séquée ; le dessin original de Meyer y représente supé-
« rieurement deux échancrures que je crois y avoir vues
« moi-même. Au milieu se trouve une saillie prononcée se
« continuant par des épines en relief sur les articles de l'ab-
« domen ; le premier article n'a pas d'épines, et le troisième
« a la plus élevée de toutes. Des rugosités couvrent la totalité
« de la carapace qui ressemble beaucoup à celle de l'écre-
« visse, et, quoique les pattes, les barbillons et autres appen-
« dices n'offrent rien de particulier, il n'y a pas de doute
« que nous n'ayons le même type que dans le Jura blanc
« (coral-rag). »

Dans notre *Eryon*, nous n'avons que la partie postérieure du *Cephalothorax* et les articles de l'abdomen qui sont tous très-bien conservés, à l'exception du sixième et du septième.

Le milieu de la carapace offre des épines dirigées d'avant en arrière et qui se continuent avec celles des articulations caudales, caractères qui s'accordent avec ceux de l'*Eryon Hartmanni*; mais nous trouvons, en outre, que la carène est accompagnée, près de l'insertion de l'abdomen, de deux chevrons qui doivent, comme dans l'*E. Perroni*, former avec elle et la partie postérieure de la carapace deux triangles isocèles. Dans l'*E. Hartmanni*, le premier article de l'abdomen n'a pas d'épines, et le troisième possède la plus élevée de toutes; dans l'*E.* de La Caine, le premier article est muni d'une épine, et le troisième n'offre pas une épine plus élevée que les autres. Enfin, au point de séparation des anneaux de l'abdomen et des appendices latéraux ou *pièces épimériennes*, excepté au premier anneau, se trouve une épine dirigée d'arrière en avant et un peu de haut en bas; les appendices latéraux ont une forme particulière qui rappelle celle d'un σ en écriture bâtarde; une tubérosité se trouve au-dessus et au-dessous de l'épine au deuxième, au troisième et au quatrième anneau; le cinquième a une *pièce épimérienne* beaucoup plus petite et n'offre pas de tubérosité. La carapace et les anneaux présentent des ornements qui consistent en tubercules inégaux assez forts et assez serrés.

Ne connaissant pas la description des anneaux de l'abdomen dans l'*E. Hartmanni*, nous n'avons pu tirer parti des caractères offerts par ces organes dans l'*Eryon* de La Caine. Nous pensons, toutefois, que ce qui précède suffit pour faire de notre *Eryon* une espèce distincte de celles qui ont été décrites jusqu'à présent; les carcinologues que nous avons eu l'occasion de consulter ayant partagé complètement cette manière de voir, nous avons appelé cette nouvelle espèce *Eryon Edwardsii* (1).

(1) Nous ne pouvions mieux faire que de dédier cette espèce nou-

Le genre *Eryon* n'avait pas encore été signalé dans le Calvados, et l'*E. Edwardsii* acquiert d'autant plus de valeur qu'il a été trouvé dans le lias supérieur, tandis que la majeure partie des Eryons provient des schistes lithographiques de Bavière qu'on rapporte généralement au terrain corallien.

Notre espèce du Calvados vient donc s'ajouter aux empreintes des deux espèces trouvées en Angleterre et en Allemagne, pour démontrer que les Eryons ont commencé avec le lias.

PITHONOTON. — On ne connaît, jusqu'à présent, aucun *Brachyure* proprement dit des terrains jurassiques.

M. Étallon avait fait rentrer dans ce groupe les genres *Pithonoton*, *Goniodromites* (*Gydromites*), *Orhomalus* et *Goniochirus*. Il s'était basé pour cela sur l'examen de la région antennaire ; mais, s'il eût mieux connu les caractères propres à la famille des *Dromiens*, il aurait vu que c'est dans cette dernière famille que doivent prendre place tous les genres précédents qui, par conséquent, se rangent parmi les *Anomoures aptérures* (Milne-Edwards) ou *Brachyures anormaux* (Alph. Milne-Edwards).

C'est au genre *Pithonoton* que se rapporte la carapace de crustacé que nous avons trouvée à Langrune, dans la grande oolithe (pierre blanche), en février 1863.

M. Étallon (1) signale trois espèces de *Pithonoton* : le *P. quadratum*, trouvé très-rarement dans l'étage spongilien, à St.-Claude; le *P. Meyeri*, indiqué comme très-rare dans le corallien dicératien, et le *P. hypocrita*, appartenant au

velle à M. Alphonse Milne-Edwards, qui porte dignement un nom cher à la science et au professorat, et auquel on doit de remarquables travaux sur les crustacés fossiles.

(1) *Notes sur les crustacés jurassiques du bassin du Jura* (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture de la Haute-Saône*, année 1861).

virgulien ; une 4^e. espèce, le *P. gibbosum*, a été rencontrée dans le spongilien de St^e.-Claude (1).

M. Étallon décrit ainsi les caractères du *P. Meyeri* :
« Très-petite espèce déprimée, subplane au milieu, arrondie
« latéralement, portant cependant sur les flancs une faible
« carène rapprochée du bord. Front bien développé ; rostre
« très-court et recourbé en dedans ; insertion abdominale
« assez étroite. Vers le milieu de la carapace deux sillons
« profonds, très-rapprochés : l'antérieur presque droit ;
« l'autre droit aussi, mais formant en son milieu un sinus
« rectangulaire limitant les régions génitales et cordiales.
« Outre ces sillons, des impressions aux angles des sillons
« précédents. Granulation inégale, fine, serrée, régulière
« dans la division postérieure ; — rare et grosse dans la di-
« vision antérieure, et, en outre, quatre tubercules dont
« deux sur les régions hépatiques et deux autres sur le
« front, à la naissance de la région stomacale ; orbites larges,
« assez fortement allongés et profonds. »

Quoique notre *Pithonoton* appartienne à un étage bien différent du corallien dicératien où M. Étallon a rencontré le *P. Meyeri*, nous croyons que les caractères de cette espèce s'appliquent mieux que ceux des trois autres à la carapace de Langrune représentée dans la planche VII, fig. 1 et 2, et qui a été dessinée avec beaucoup de soin par M. Eug. Eudes-Deslongchamps (2). Nous ferons toutefois remarquer que, dans le *Pithonoton* du Calvados, la division principale antérieure a beaucoup plus de rapports avec celle du *P. gibbosum* qu'avec celle du *P. Meyeri*. En effet, non-seu-

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, année 1858.

(2) Les dimensions de la carapace sont les suivantes : longueur, 43 millimètres ; largeur la plus grande, 10 millimètres ; épaisseur, 2 millimètres 1/2 à 3 millimètres.

lement elle occupe près de la moitié de la surface comme dans le *P. gibbosum*, mais encore elle est, comme dans cette espèce, partagée en trois parties par des sillons secondaires qui donnent à la région stomacale la forme d'un matras dont le col arrive presque jusqu'au rostre; les régions hépatiques sont convexes et divisées par un sinus oblique en deux parties inégales; la partie postérieure, dont la surface est à peu près les $\frac{3}{2}$ de la partie antérieure, offre en outre deux tubercules beaucoup plus forts que les autres granulations qui sont à peu près égales et également distribuées. La région cordiale est bien distincte et plus nettement séparée de la région génitale que M. Étallon ne l'a figuré dans ses dessins. — Enfin, dans le *Pithonoton* de Langrune, la division principale postérieure est plus large que les divisions moyennes et antérieures, et les pièces qui recouvrent les branchies ont une forme triangulaire que nous n'avons observée dans aucune des espèces décrites par M. Étallon.

Le *Pithonoton* de Langrune, que nous rapportons provisoirement au *P. Meyeri*, serait-il une espèce nouvelle? Nous laissons aux naturalistes qui voudront bien en examiner les dessins, et qui se sont plus occupés que nous de l'étude des Crustacés, le soin de décider la question. Quelle que soit leur décision, il faudra, dans tous les cas, faire remonter l'apparition du genre *Pithonoton* à l'époque de la grande oolithe.

Le temps ne nous a pas encore permis d'examiner les débris de crustacés provenant des étages oxfordien, corallien et kimmeridgien du Calvados; mais nous pouvons dès à présent affirmer la présence, dans les terrains jurassiques de notre département, d'au moins trois genres de crustacés: les *Glyphaa*, qui sont en quelque sorte les langoustes des mers jurassiques; les *Pithonoton*, qui sont peut-être les représentants des Pagures; et les *Eryons*, qui établissent le passage des Anomoures aux Macroures.